

## Fonderie du Poitou



### A LA UNE...

Le CPF - Compte  
Personnel de Formation  
**URGENCE** avant  
expiration

### TERRITOIRES

Projet alternatif  
de maintien et de  
développement de  
l'Industrie

### PROFESSIONS

L'énergie  
est un bien  
commun !



DOSSIER

## LE CONTRAT DE RELANCE ÉTAT/RÉGION

en Nouvelle-Aquitaine

## Edito



### LE JOUR D'APRÈS, ILS·ELLES SE SOUVIENDRONT...

Retour vers l'absurdité, l'incompétence, l'incompréhension «non vers le futur» mais emporté·e·s par la troisième vague de cette crise sanitaire que nous subissons depuis l'année dernière. C'est une crise inédite en France, en Europe et dans le monde, qui mériterait

une toute autre gestion, un tout autre comportement de la part des dirigeant·e·s politiques que la compétition mortifère. Et dans cette compétition, la France tient le bonnet d'âne : confinement, système de santé, vaccins, vaccination... quand la santé devient une marchandise, la note est amère.

La période de crise que nous vivons fait suite à des années de réductions des moyens pour l'hôpital public, de stratégies d'optimisation des coûts par les grands groupes pharmaceutiques.

Des stratégies qui consistent à délocaliser les usines, à mettre en place une division internationale du travail, à couper au maximum les budgets de la Recherche, c'est le cas de l'entreprise Sanofi qui lance un quatrième plan d'économie avec 1 700 nouvelles suppressions d'emplois dont 400 en Recherche, alors même que l'entreprise enregistre une hausse de 340 % de bénéfices nets cette année et verse 4 milliards de dividendes aux actionnaires.

Une stratégie capitaliste déconfinée, appuyée par des réformes plus injustes les unes que les autres, et la dernière allocution de président ne manquait pas d'aura culpabilisante, en demandant, avec condescendance, des efforts aux soignantes et soignants.

Plus rien ne nous surprend dans les méthodes employées avec d'un côté des situations sociales dramatiques avec une augmentation de la précarité et de l'autre des projets de réformes en opposition et contradiction avec les besoins et les enjeux tels que l'assurance chômage, le projet Hercule, la santé au travail..., auxquels s'ajoutent de nombreuses réformes territoriales, des plans sociaux à tous vents, les régimes de retraite en sommeil léger.

A qui préfère le culte à la culture ne manque jamais de cohérence pour casser la cohésion.

Au bout du compte, ce sont les salarié·e·s, les privé·e·s d'emploi, les retraité·e·s, les jeunes qui trinquent. Alors les théâtres s'occupent, les usines se mobilisent, les rues se garnissent, les idées se débattent et les perspectives se cultivent. Car n'oublions pas que quand viendra le jour d'après, ils·elles se souviendront de ceux et celles qui étaient à leur côté.

Valérie Paulet

## Sommaire

Editorial ..... p2

### À la Une

Le CPF - Compte Personnel de Formation - Urgence avant expiration ..... p3

### Au fil de l'histoire

L'Institut d'Histoire Sociale d'Aquitaine..... p4-5

### Territoires

Un nouveau secrétaire pour l'UD des Pyrénées-Atlantiques ... p6

Un nouveau secrétaire pour l'UD des syndicats CGT des Deux-Sèvres ! ..... p11

Projet alternatif de maintien et de développement de l'industrie ..... p12-13

### Professions

L'énergie est un bien commun ! ..... p14-15

## DOSSIER

Le contrat de relance État/Région Nouvelle-Aquitaine ..... p7



Directrice de publication : Valérie Paulet

C.P.P.A.P : 1022 S 08512

Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE

Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges



# LE CPF - COMPTE PERSONNEL DE FORMATION URGENCE AVANT EXPIRATION (POUR LE SECTEUR PRIVÉ)

Après le 30 juin 2021, c'est perdu !

En 2014, lors de sa création, le CPF constituait pour la CGT incontestablement un progrès avec plus d'heures et une transférabilité totale tout au long de la vie active, reprenant en partie la revendication de la CGT sur la Sécurité Sociale Professionnelle, en attribuant des droits attachés aux salarié-e-s et non plus au poste de travail. Les droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

Néanmoins, pour la CGT, la monétisation du CPF mise en place en 2018 avec la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », associée à son utilisation sans intermédiaire via un Smartphone, est un facteur d'isolement des salarié-e-s face à l'offre de formation et non pas, comme veut le faire croire le gouvernement, un moyen de « choisir sa formation en toute liberté ». C'est une liberté illusoire comparable à celle du-de la consommateur-trice face à la grande distribution. Le-la salarié-e est en réalité seul-e face à une offre de formation pour laquelle il n'existe pas de régulation des prix et de la qualité et visiblement pas de garde-fous contre les arnaqueurs.

Au prétexte de la « liberté de choisir son avenir professionnel », en monétisant le CPF, le gouvernement a réduit de moitié les droits acquis et à venir des travailleur-euse-s :

- Avant, lorsque le CPF était en heures, les salarié-e-s qui avaient 150 h ( le nombre maximum pour une action de formation ) bénéficiaient d'un financement moyen de 5 250 € (car la prise en charge moyenne était de 35 €/h).
- Mais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ces mêmes 150 h ne valent plus que 2 250 € (puisque le gouvernement a décidé de valoriser l'heure à 15 €). Les droits au CPF ont donc été réduits de plus de la moitié !!!

Au-delà de la perte de droits, la monétisation du CPF a aussi permis de ne plus lier l'accès à la formation à la durée du travail et ainsi de favoriser et développer la formation en dehors du temps de travail.

## APRÈS LE 30 JUIN 2021, C'EST PERDU !

Avant 2015 : Chaque salarié-e disposait d'un DIF (Droit Individuel à la Formation) alimenté en heures.

2015 à 2019 : Toute personne à un CPF (Compte Personnel de Formation) alimenté en heures.

En 2019 : Le CPF est alimenté en euros.

Depuis 2019, le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année, proportionnellement au temps de travail réalisé par le-la salarié-é. Les droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

**Sauf les droits cumulés en heures jusqu'à fin 2014 soit 120 h maxi doivent être renseignés par le-la salarié-e et ce avant le 30 juin 2021 sous peine d'être perdus ! Ce qui représente (15 € x 120 h) = 1 800 €.**

## CRÉER SON COMPTE FORMATION PROFESSIONNEL :

Allez sur le site : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Cliquer sur « me connecter » puis « créer un compte » renseigner les éléments demandés

Cliquer sur « mes droits à la formation » puis « CPF privé + DIF »

Inscrire le solde d'heures de DIF dans le champ « mon solde d'heures DIF »

L'équivalence en euros s'affiche sur la ligne en-dessous

Scanner le justificatif (feuille de paie de décembre 2014 ou janvier 2015)

Enregistrer et demander un justificatif

Vérifier les dotations de 2015 à 2018 (4 X 24 h X 15 €) et 500 € pour 2019.

# L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE D'AQUITAINE



**C'est en 1984 que fut créé l'Institut d'Histoire Sociale d'Aquitaine à l'initiative du Comité Régional sous l'impulsion de Jean Dartigues, Antoine Rodriguez et Georges Durou, militant des PTT, résistant, déporté, qui nous a quitté dernièrement.**

Notre IHSA voyait le jour deux ans après l'IHS CGT dont Georges Séguy fut l'instigateur au niveau national.

Les Instituts départementaux naquirent quelques années plus tard.

Faire mieux connaître hier pour mieux appréhender demain : tel est l'objectif de cet Institut.

Pour transmettre cette histoire sociale, très souvent oubliée des différents manuels scolaires, ou même des contenus universitaires, l'IHSA s'est doté d'outils de vulgarisation afin de partager les événements, les contextes, les luttes qui se sont déroulés dans cette région Aquitaine qui, désormais, a changé de périmètre et de nom.

C'est ainsi que la revue trimestrielle « Aperçus d'Histoire Sociale » paraît régulièrement, pour arriver à son numéro 134 qui va traiter de la question des comités de privés d'emploi dans les départements de l'ancienne Aquitaine. Comment ces comités furent-ils créés ? Quelles furent les difficultés,

les victoires ? Comment ces comités travaillaient-ils avec les syndicats, participaient-ils à des bureaux d'embauches, à des occupations d'usines, de locaux de l'ANPE ? Cette histoire trouve une résonance singulière dans une actualité marquée par le passage en force du gouvernement concernant la loi sur la réforme du chômage qui va entraîner une baisse drastique des indemnités plongeant dans des situations dramatiques des milliers de privés d'emploi.

Autres supports : la lettre électronique qui est adressée aux Instituts départementaux ainsi qu'aux abonné-e-s et, enfin, un site [www.ihscgtaquitaine.org](http://www.ihscgtaquitaine.org) - sur lequel vous trouverez les différentes

revues numérisées ainsi que l'actualité des initiatives que nous pouvons être amenés à organiser ou invités à participer. Bien entendu, nous ne nous interdisons aucune piste permettant l'appropriation la plus efficace, par les militantes et les militants, de leur histoire.

Mais pour transmettre et partager, encore faut-il préserver les sources, c'est-à-dire les archives. N'oublions jamais que les archives sont les documents que chacune et chacun produit aujourd'hui...





Alors, ne jetons pas ce qui nous semble parfois anodin sans se poser la question de la transmission aux générations futures. Une masse importante de documents, d'informations passe aujourd'hui sous forme dématérialisée et si nous n'y prenons garde, une importante somme d'entre eux risque de disparaître.

Notre travail consiste à fournir des éléments de connaissance aux militantes et militants d'aujourd'hui, non pour donner des modèles ou des réponses aux problématiques actuelles, mais pour mieux appréhender, mieux comprendre l'évolution, les contextes, à la fois des décisions politiques et patronales, et les réponses syndicales que la CGT a pu construire et apporter.

Le travail que nous menons est également important pour les étudiant·e·s et les chercheur·euse·s qui sont intéressé·e·s par nos archives, ce qui permet ainsi de rééquilibrer, parfois, des analyses historiques sur le mouvement social.

Nous ne sommes pas des historiens, nous sommes des militant·e·s de la mémoire qui permettent ainsi de mettre à disposition des éléments factuels, des témoignages vivants de telle ou telle période de notre histoire du mouvement syndical aquitain.

Nous ne sommes pas des voyageur·euse·s sans bagages et on ne recommence pas à zéro à chaque fois...

L'assemblée générale de notre association aurait dû se tenir en 2020.

La situation sanitaire ne nous a pas permis de remplir cette obligation et nous avons été contraints de procéder à des modifications au sein du CA du fait de départs de camarades qui souhaitaient mettre fin à leurs responsabilités. Ainsi, comme les statuts nous y autorisent, nous avons apporté quelques modifications et coopté un certain nombre de camarades. Mais nous devons officialiser tout cela par une AG qui se tiendra par procédure écrite,

comme nous le permettent les décrets concernant les associations contenus dans la loi d'urgence sanitaire. C'est ainsi que l'ensemble des adhérent·e·s va recevoir les bulletins de candidature pour le CA, le rapport d'activité, le rapport financier ainsi que les bulletins de vote afin de procéder à la tenue singulière mais obligatoire de cette AG.

D'ores et déjà, nous avons prévu, dès lors que la situation sanitaire nous le permettra, de tenir une journée de travail sur notre revue « Aperçus d'Histoire Sociale », d'envisager une formation sur le traitement des archives numériques et de vous tenir informés des initiatives que nous serons amenés à vous proposer dans une région aux contours nouveaux, qui possède un autre IHS régional, dans l'ancien Limousin. Du côté de Poitou-Charentes, des IHS départementaux existent ou sont en cours de création. Nul doute que nous aurons à construire des coopérations fructueuses dans le respect des diversités mais avec un objectif, celui d'être toujours le plus efficace pour le mouvement social.

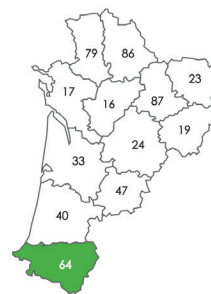
Nous avons besoin de vous. L'association vit grâce à ses abonnements, à une participation du Comité Régional CGT Nouvelle-Aquitaine et à quelques publicités. Mais le nerf de la guerre reste bien l'abonnement qui malheureusement, est loin d'être en progression.

Alors n'hésitez pas, rejoignez vos IHS départementaux, et participez à ce travail passionnant de transmission aux générations futures de militantes et militants.

« Faire mieux connaître hier pour mieux appréhender demain : tel est l'objectif de cet Institut »



Alain Delmas  
Président de l'Institut d'Histoire  
Sociale CGT Aquitaine



## UN NOUVEAU SECRÉTAIRE POUR L'UD DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

**Le travail de réflexion, de construction avec les syndicats et les structures locales doit être pour nous une priorité.**



Bonjour,

Je suis secrétaire de l'Union Départementale CGT 64, élu lors du Congrès des 1er et 2 octobre 2020, en présence de Philippe Martinez. Malgré mon précédent mandat comme animateur vie syndicale, la nouvelle prise de responsabilité n'est pas forcément simple dans la période que nous vivons entre ordre et contrordre mais la nouvelle Commission Exécutive et le Bureau s'emploient à la tâche. Je tiens à préciser que lors du Congrès la Commission Exécutive a été élue à parité avec un renouvellement à près de 50 %, conformément à nos orientations.

La tenue du Congrès est en grande partie dû au fait que Muriel Reignier (Mumu) n'a jamais rien lâché pour qu'il se déroule dans de bonnes conditions et que rien ne soit oublié, car oui, Mumu est une perfectionniste. J'ai beaucoup appris à ses côtés sur l'orga et la rigueur, maintenant charge à moi et la nouvelle équipe de continuer dans cette direction pour mettre en application le document d'orientation validé lors du Congrès.

Malgré les mesures sanitaires qui ne facilitent pas les rencontres, les débats et les échanges au sein de la CGT, nous avons quand même réussi à suivre la formation « collectif de direction » en janvier. J'attache une importance particulière à la formation des syndiqué-e-s et plus particulièrement à la formation des élu-e-s et mandaté-e-s pour aider au renforcement et au renouvellement dans la CGT. Suite au renouvellement important de la CE, cette formation était indispensable pour que les membres de celle-ci puissent appréhender les responsabilités du mandat qui leur a été confié. Je reste persuadé qu'un collectif bien formé fait la force de la CGT.

Aujourd'hui, peut être un peu plus qu'hier, nous sommes frappés par le syndrome de l'urgence. Il nous faut apprendre à nous arrêter pour réfléchir politiquement à la stratégie syndicale que nous voulons mettre en place.



Le travail de réflexion, de construction avec les syndicats et les structures locales doit être pour nous une priorité pour répondre collectivement face aux attaques de nos conquies.

La période actuelle est très chargée avec notamment les annonces gouvernementales, les mauvaises nouvelles (plans de restructurations PSE APC...). A cela s'est ajoutée la campagne TPE qui a monopolisé nombres de militant-e-s sur tout le territoire. Elle vient de se terminer et bientôt il sera temps de faire le bilan. En parallèle, le Bureau a aussi la responsabilité d'impulser les collectifs départementaux qui seront fer de lance de la politique revendicative de notre CGT.

Jérôme Cassaing









au désengagement de l'État. Le document reconnaît l'état critique du réseau ferroviaire du fait du sous-investissement durant des décennies, tout comme les retards dans l'exécution du précédent CPER. La part consacrée à la rénovation et modernisation du réseau ferroviaire s'élève à 952 M€, mais reste malgré tout très en deçà des besoins. Le document reconnaît lui-même que l'effort devra être prolongé et accentué dans le futur CPER 2021-2027. Mais reste à voir quels engagements l'État voudra prendre, en particulier sur les lignes de desserte fine des territoires. Les moyens consacrés (147 M€) au fret ferroviaire ne sont pas à la hauteur et ne s'accompagnent pas d'une véritable stratégie de reconquête et report modal massif. Les crédits sont fléchés vers « un appui au développement de l'autoroute ferroviaire Cherbourg-Mouguere » et le développement des ITE (Installations Terminales Embranchées) mais semble-t-il comme des aides aux entreprises qui s'inscriraient dans ce mode de transport. Sur les 4 ports de la façade atlantique 76 M€ sont inscrits, mais il faudra apprécier comment ils seront utilisés dans les différents ports (investissement ou compétitivité des entreprises).

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE INNOVATION

Ce chapitre est d'un niveau très faible avec seulement 93 M€. L'État n'abonde que pour 24,7 M€, autant dire rien. Le logement étudiant ne bénéficie que d'une enveloppe modique de 10 M€, alors que l'on connaît la tension structurelle sur ce point.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

L'enveloppe s'élève à 128 M€ avec, là aussi, une participation de l'État limitée à seulement 39,1 M€. C'est très insuffisant au regard des besoins. L'accord est illustrant du discours en trompe l'œil du gouvernement sur la transition écologique. Il n'y a pas, en effet, d'ambition politique forte en matière d'efficacité énergétique au travers d'un investissement massif dans l'isolation thermique du logement (public et privé). Seuls sont prévus dans le chapitre cohésion sociale 14 M€ à cet effet. Par contre, une enveloppe de 16 M€ pour l'efficacité énergétique de l'industrie est fléchée au travers de la multiplication des appels à projets : « compétitivité énergétique des entreprises », « production de chaleur biomasse »..., autant dire qu'il s'agit de dispositifs d'aides aux entreprises déguisés.

## SOUTIEN A L'APPAREIL PRODUCTIF ET AUX FILIÈRES

268 M€ sont fléchés à cet effet. Tout d'abord, il est à noter qu'il n'y aucune démarche de conditionnalité posée en matière de maintien de l'emploi comme le réclame la CGT. C'est une dimension qu'il faut en permanence porter (dans nos entreprises avec les syndicats CGT, jusqu'au comité de suivi). A noter que dans la partie « soutien aux filières industrielles » (31,8 M€) une grande partie des fonds de l'État provient du recyclage des crédits du PIA (Plan d'Investissement d'Avenir) vers les « investissements verts », 25 M€ sont consacrés au soutien en fonds propres des entreprises notamment vers les PME. Sur ce point, là aussi, aucune conditionnalité n'est posée sur l'utilisation de l'argent : nouvelle orientation industrielle, développement de l'emploi qualifié, partage des richesses et des gains de productivité, empreinte écologique,... Enfin, on peut aussi mesurer la faiblesse et les insuffisances de la BPI. La CGT doit pousser sa proposition d'un véritable pôle financier public.

## COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Cette partie qui s'élève à 677 M€, est complètement sous-évaluée au regard des besoins sociaux et elle est appréhendée de façon très large et participe plutôt d'un saupoudrage de crédits dont on peut se demander quelle sera l'efficacité globale. Les 185 M€ consacrés aux investissements dans les établissements de santé sont la concrétisation du « Ségur » et visent à « accélérer leur modernisation et contribuer à améliorer les conditions de travail des personnels soignants ». A l'évidence, le montant est très loin des besoins, de même pour le financement des formations de santé très en deçà des besoins exprimés par les mobilisations. La Région a financé en urgence en septembre 2020 la formation de 130 infirmier·ère·s de plus. A partir de début 2021, État et Région financeront au travers du PIC, 547 places complémentaires d'AS (Aide-Soignant·e) et AES (Accompagnateur·rice Educatif et Sociaux). Sur la période 2021-2022 ce serait donc 1 590 places supplémentaires (infirmier·ère·s, AS, AES). Au regard des besoins, dans un contexte d'extrême tension sur ces métiers concernés, dans une région immense de 6 M d'habitant·e·s et de 110 000 professionnel·le·s de santé, on mesure que l'effort est plus que limité. Sur l'équipement des territoires en déficit de professionnel·le·s de santé, la Région contribuera au financement de 24 maisons de santé

pluridisciplinaires pour un montant de 5 M€. Reste que faute d'engagement de l'État, elles ne seront pas publiques et resteront insuffisantes en nombre.

Dans cette partie, la jeunesse est clairement délaissée par l'État qui ne finance que 1,5 M€ contre 20,3 M€ pour la Région. L'État reste donc dans sa logique en refusant de financer un revenu d'insertion pour les jeunes, des postes supplémentaires au recrutement dans les services publics,... Le dispositif « 1 jeune 1 solution » de la ministre Borne se traduira de nouveau sous forme d'aides aux entreprises à l'embauche. La politique de la ville est complètement oubliée. Seule, la région y consacre 8 M€ et zéro pour l'État. Sans commentaire.

## COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi est piloté par l'État et la Région. Il devra donner des informations sur sa réalisation à la

CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) qui réunit les élu·e·s des communautés de communes, préfet·e, Conseil Départemental, Région ...

Pour la CGT, il sera important d'avoir les informations sur la mise en œuvre mais aussi de mettre en lumière publiquement, en lien avec les syndicats et les professions, les contradictions tant sur les objectifs que les moyens au regard des besoins des salarié·e·s et des territoires. Au vu de l'aggravation sans précédent du chômage, des plans de suppressions d'emplois, de la précarité et de la pauvreté, il sera aussi important d'y porter les revendications et les mobilisations des salarié·e·s (papeterie de Bègles, Verallia, culture, santé,...), nos alternatives en nous appuyant sur nos propositions de plan de rupture.

### Agenda

8 AVRIL

RÉUNION DU COLLECTIF FORMATION  
PROFESSIONNELLE

14 AVRIL

RÉUNION DU COLLECTIF ANIMATION

15 AVRIL

RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL

28 AVRIL

RÉUNION DU COLLECTIF ANIMATION

*Avenir à venir ...*

### Formation Syndicale Régionale

26-30 AVRIL

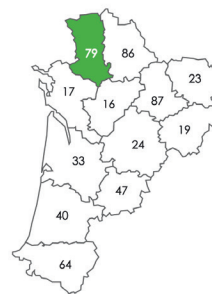
FORMATION DE FORMATEURS  
LIMOGES

~~26-27 AVRIL~~ - **REPORTÉE**

TÉLÉTRAVAIL ET NUMÉRIQUE  
PESSAC (33)

7-8 JUIN

LES DROITS DES TRAVAILLEURS  
FACE A L'ENTREPRISE  
TRANSNATIONALE  
PESSAC (33)



## UN NOUVEAU SECRÉTAIRE POUR L'UD DES SYNDICATS CGT DES DEUX-SÈVRES !

Le Congrès Départemental des Syndicats CGT des Deux-Sèvres, qui devait se tenir mi-mars, est reporté du 20 au 22 octobre prochain.



CE Extraordinaire du 10 mars 2021

Au vu de la crise sanitaire et pour pouvoir réaliser nos travaux dans les meilleures conditions, le Congrès Départemental des Syndicats CGT des Deux-Sèvres, qui devait se tenir mi-mars, est reporté du 20 au 22 octobre prochain.

Cependant, comme notre Secrétaire Générale d'UD, Vanessa COUTURIER, a finalisé sa reconversion, l'Union Départementale avait à prendre un certain nombre de décisions.

La Commission Exécutive extraordinaire de l'Union Départementale des syndicats CGT des Deux-Sèvres réunie le 10 mars 2021 :

- A acté neuf départs en son sein de camarades finissant un mandat, ne répondant plus ou pour reconversion.
- A coopté six camarades : Véronique METAIS (CGT MACIF PSO), Maxime BAIN (CGT Centre Hospitalier Niort), Francis LEBARBIER (CGT Spectacle), Nathalie BOTERRO (CGT SMACL Assurances), Alain FOUQUET (CGT Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres) et Florian ROBIN (CGT Intérim Start People).
- A élu en son sein un Secrétariat transitoire pour l'amener jusqu'au Congrès d'octobre : Thierry

FOUILLET : Secrétaire à la Vie Syndicale, Sandrine FOURNIER : Secrétaire en charge du lien avec les UL et professions, Pascal BAILLIER : Secrétaire à la Politique Financière et David BODIN : Secrétaire Général.

La Commission Exécutive départementale est aujourd'hui composée de 16 camarades. Cette CE s'engage à poursuivre les orientations jusqu'au Congrès d'octobre et à garantir un renforcement nécessaire à la CE et au Secrétariat où nous souhaitons trouver un(e) Secrétaire adjoint(e) à la Politique Financière et un(e) Secrétaire à l'Orga.

Le nouveau Secrétaire Général élu, David BODIN, 33 ans, est issu du syndicat CGT des Territoriaux de Niort et Agglo. Le syndicat, dont il est issu, avait anticipé ses besoins pour l'interpro et avait changé de secrétaire en mars 2020. La fédération des Services Publics contribue en attribuant à David un mi-temps du pot commun confédéralisé.

L'ensemble de la CE souhaite bon courage à Vanessa COUTURIER, qui a réussi sa reconversion professionnelle et reprend une épicerie en Haute-Vienne, avec Michel FEREY, retraité cheminot, sortant lui aussi de la CE.

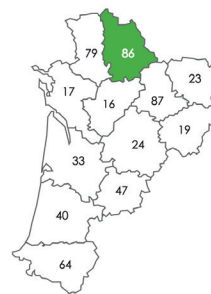
Si vous passez par NEDDE, proche du Lac de Vassivière, arrêtez-vous « Au Panier Gourmand » !



Vanessa Couturier



David Bodin



# PROJET ALTERNATIF DE MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE



## Adopter une posture offensive !

Au vu des annonces de destructions d'emplois industriels sur notre département (MECAFI, THALES, les Fonderies...), il a semblé important à l'Union Départementale CGT, en lien avec l'USTM et les Fédérations, d'adopter une posture offensive et de façon coordonnée avec le Comité Régional et son projet « L'Industrie en Nouvelle-Aquitaine... des propositions CGT » et la Confédération.

Nous avons décidé de ne pas rester sans voix et compter le nombre d'emplois perdus. C'est pour cela que nous développons un projet alternatif de maintien et développement de l'industrie. Ce travail est entrepris à partir d'un état des lieux, réalisé par SECAFI.

Les enjeux sont considérables sur la zone d'emploi de Châtelleraut car l'industrie y représente 42 % des emplois, contre 16 % nationalement, 17 % régionalement, 20 % dans la Vienne et 14 % sur la zone d'emploi de Poitiers.

Il y a donc, 8 463 emplois industriels sur la zone d'emploi de Châtelleraut avec une perte entre 2009 et 2019 de 1,2 % et 10 834 emplois industriels sur la zone d'emploi de Poitiers avec une perte de 7,9 % d'emplois entre 2009 et 2019.

Cette forte implantation industrielle amène un réseau d'emplois induits et de développement des services publics. Elle apporte aussi une dynamique économique.

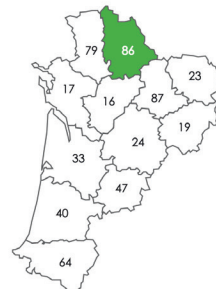
« Nous développons un projet alternatif de maintien et de développement de l'Industrie »

L'industrie est principalement implantée dans la métallurgie avec des entreprises d'importance comme : SAFRAN, FENWICK, LA SAFT, MAGNETI MARELLI, les Fonderies, MECAFI... Il y a aussi des entreprises dans l'agroalimentaire comme : BONILAIT, CPK (EX MONDELEZ), MARIE SURGELES, DUPONT (EX DANISCO) ; dans l'industrie chimique comme : AIGLE, BIO 86, EUROFIN, HUTCHINSON ; dans l'industrie du livre comme : AUBIN, ATELIER POITEVIN ETIQUETTES ET DELIPAPIER (cette industrie

est en perte de vitesse dans la Vienne) ; dans la construction : MATFA, BATH FOURNITURE, SODEX ; dans le textile habillement et cuir, l'entreprise ARCO (ce champ professionnel représente dans la Vienne 892 emplois et a été créateur de 251 emplois entre 2009 et 2019) ; enfin, l'emploi industriel dans le secteur de l'Énergie, qui est important dans la Vienne, notamment avec la centrale nucléaire de Civaux.

Nous avons entrepris un travail ciblé de quelques entreprises qui nous paraissent importantes et porteuses d'avenir. Nous avons fait le choix de diversifier notre approche à l'industrie en générale





mais aussi à partir des réalités de chaque entreprise ainsi nous pouvons prouver que le déclin industriel est provoqué par le capital et contrer ses attaques.

## LES OBJECTIFS SONT MULTIPLES :

- Maintien de l'emploi industriel,
- Favoriser la création, la revitalisation et la diversification de l'activité industrielle,
- Engager un travail par filière,
- Faire reconnaître et valoriser les compétences des salarié·e·s. Sécurisation des emplois et des parcours,
- Travailler les besoins de formation pour les métiers en tension,
- Connaître et conditionner les aides publiques,
- Responsabiliser les donneurs d'ordre,
- Porter les revendications CGT en matière d'emploi et de temps de travail (NSTS, 32h,...)
- Convaincre l'opinion publique,
- Sensibiliser et engager les pouvoirs publics.

Cela aura pour conséquence de rendre plus crédible l'action syndicale, d'agir sur la vie syndicale pour avoir une CGT plus forte dans l'entreprise, sur la zone de Châtelleraut et dans le département.

Nous envisageons à partir d'une première journée d'étude et de travail le 30 mars de réaliser un tract, un 4 pages sous forme d'interviews de chaque syndicat par rapport à la situation dans leur entreprise.

Mais aussi pour inscrire notre démarche à court, moyen et long terme de :

- Solliciter la préfecture pour la mise en place d'un comité de pilotage du plan de relance,
- Travailler la question de la formation des salarié·e·s,
- Valoriser les compétences,
- Voir les métiers en tension et les formations de reconversion nécessaires,
- Proposer la création d'une « carte compétences » : un dispositif qui recenserait toutes les formations et compétences acquises par le·la salarié·e,
- Sensibiliser la population (ex : porteurs de paroles, distribution de tracts...),
- Faire connaître notre projet, le porter auprès des élu·e·s, des pouvoirs publics et des chef·fe·s d'entreprises, gagner des réunions tripartites (donneurs d'ordre, entreprises, État).

Catherine Giraud & Clarice Peirera



## L'EMPLOI INDUSTRIEL

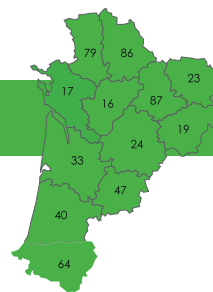
COMME VOUS LE VOTEZ L'ACTION GRINDE EN BOURSE



ET LA COURBE DES CONDITIONS DE TRAVAIL?



VOUS MARCHEZ DESSUS



## L'ÉNERGIE EST UN BIEN COMMUN !



**Une fois n'est pas coutume, cet article ne vous exposera pas les tenants et les aboutissants des projets Hercule et Clamadieu qui sont des outils de démantèlement supplémentaires des services publics de l'énergie de notre pays.**

De quoi allons-nous causer, alors !!!

Et bien, la discussion avec les camarades de ce secteur « essentiel » pour le fonctionnement des entreprises et de notre vie quotidienne fait ressortir nombre de propositions de la CGT, ancrées dans le travail des salarié·e·s, mais aussi, et surtout, dans les besoins des usager·ère·s.

Ainsi donc, nous palabrerons de cela et nous finirons convaincus de notre démarche syndicale, qui part du travail et de ceux qui le font...

Les Commissions Exécutives des syndicats CGT ont construit des réunions avec les salarié·e·s, tenues sur ce début d'année, abordant tous les sujets « du local au national ». Les syndicats travaillent à la fois ces questions relevant du service public de l'énergie mais dans le même temps, ils intègrent celles sur le fonctionnement des services, les conditions de travail, les sous-effectifs criants (et l'on mesure bien l'incidence, aujourd'hui par exemple, dans un autre service public : la santé). Ce sont quand même, plusieurs centaines d'emplois qui pourraient être créés ou ré-internalisés dans EDF ou Engie (GDF) en région Nouvelle-Aquitaine.

Plusieurs conférences de presse ont permis d'alerter sur la situation pressentie, notamment pour les usager·ère·s les plus en difficulté financière, puisqu'il y aura une augmentation des tarifs importante de

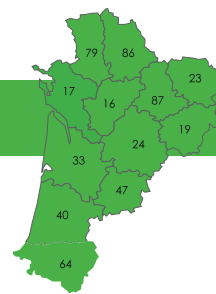
fait même de ces privatisations. Des courriers sont adressés aux élu·e·s municipaux, mais également, avec le Comité Régional, vers 150 élu·e·s régionaux, les Présidences des Conseils Départementaux, les 180 élu·e·s et mandaté·e·s dans le CESER NA et l'ensemble des médias de la région Nouvelle-Aquitaine (environ 150 titres ou médias). Certain·e·s de ces élu·e·s ont souhaité apporter leur appui aux propositions des syndicats, comme par exemple des mairies au travers du SEHV (Syndicat d'Electrification de Haute-Vienne). Car, en effet, les réseaux d'électrification appartiennent aux communes et donc aux citoyen·ne·s, ce qui rend pertinentes les propositions de la CGT pour redéfinir comment les usager·ère·s, les collectivités territoriales et les salarié·e·s reprennent la gestion leur service public.

Petite parenthèse sur cela : si vous souhaitez agir pour la défense de votre service public, vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur ce sujet sur :

**[www.energie-publique.fr](http://www.energie-publique.fr)**

C'est un élément important de la bataille qui s'engage, pour plusieurs raisons : Ce site est construit par les CSE Centraux d'Edf et d'Enedis, la filiale de distribution de l'électricité. C'est l'outil IRP (Instances Représentatives du Personnel) des salarié·e·s où siègent les organisations syndicales représentatives. Cette IRP a construit une campagne unitaire forte avec banderoles, tracts d'information et campagnes





de presse sur les risques engendrés par cette privatisation larvée. Dans cette période sanitaire compliquée, l'action syndicale et/ou citoyenne dématérialisée prend un peu plus de place !!!

Pour autant, nous le savons bien, cette seule campagne ne suffit pas dans la mobilisation !

Aussi, la Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie travaille à des journées d'actions construites le plus possible en intersyndicales : Une dizaine de ces journées de grèves et de manifestations qui ont ainsi vu le jour depuis le mois de novembre 2019. Celles-ci permettent d'agir aux moments clés pour contrecarrer ces projets gouvernementaux.

Pour autant, le travail syndical reste difficile à distance et beaucoup des salarié·e·s sont trop isolé·e·s et éloigné·e·s des expressions syndicales. De ce fait, il n'est pas toujours facile de sortir d'une forme d'individualisme et de faire mieux percevoir les enjeux de cette bataille.

Des taux de grève à plus de 50 % sont quand même fréquemment observés, notamment sur les appels en intersyndicale, ce qui indique un très fort refus de cette stratégie capitaliste européenne.

Ah oui, l'Europe, parlons-en un peu !!! Ce serait elle qui porterait les maux de ce démantèlement... A y regarder de plus près, même si nous ne sommes pas dupes de la construction par les marchés de cette « idée d'Europe », les biens d'intérêts généraux peuvent être traités différemment que par la conception capitaliste. Bien d'autres conceptions existent et mériteraient, à minima, d'être étudiées. Par exemple, et toujours concernant l'énergie, la FNME - CGT propose un « Programme Progressiste de L'Énergie ». D'autres syndicats européens, en lien avec la CGT, proposent la mise en place d'une agence européenne de l'énergie, garante des services aux populations... mais tout ceci est une autre histoire.

Pour l'instant, il nous faut concentrer l'action sur la mise au placard des projets Hercule et Clamadieu. Nous avons des rendez-vous de luttes et d'actions en interprofessionnel pour construire le Service Public de demain et empêcher la destruction de 75 ans de Service Public de l'Énergie.

N'hésitez pas à vous informer et rapprochez-vous des Unions Départementales et des syndicats de l'Énergie en Nouvelle-Aquitaine pour les connaître et populariser les actions en cours.

**Retrouvez toutes les informations et pétitions en cours sur : [www.energie-publique.fr](http://www.energie-publique.fr)**

**150**

**Courriers envoyés aux élu·e·s régionaux**

**180**

**Courriers envoyés aux élu·e·s et mandaté·e·s dans le CESER NA**

**150**

**Courriers envoyés aux médias**

# 1<sup>er</sup> MAI 2021

AGISSONS POUR UN MONDE  
JUSTE, SOLIDAIRE ET DURABLE

